

Responsabilité sociétale et environnementale chez Ayvens

Direction Générale

Ayvens France place le développement durable au cœur de son activité. Notre ambition est de conjuguer performances économiques, sociales et environnementales.

Ainsi, la RSE a une grande place dans nos activités et constitue l'un des 4 axes fondamentaux de notre stratégie « PowerUp 2026 », à travers le pilier « PowerUp Responsabilité ».

L'approche durable d'Ayvens vise 4 grands objectifs, développés ci-dessous, pour garantir que nos activités ont un impact positif sur la société.

L'AFNOR évalue tous les 18 mois depuis 2013 le niveau de notre responsabilité sociale et environnementale dans le cadre de la norme ISO 26000. Cette reconnaissance par un tiers extérieur constitue une validation et un encouragement à poursuivre notre démarche d'amélioration continue.



Nos engagements RSE

Façonner l'avenir de la mobilité durable



- Avoir une flotte à faibles émissions
- Développer des nouveaux modes de mobilité
- Promouvoir la Sécurité Routière et l'écoconduite



<90g d'émissions de CO₂/km (flotte à la route) vs 112g en 2022
40% des livraisons VN VP seront BEV (vs ~14% en 2022)

Être un employeur solidaire et responsable



- Accompagner nos collaborateurs dans leur évolution et maintenir leur engagement
- Promouvoir la diversité, l'inclusion et l'égalité Femme/Homme
- Renforcer nos actions de mécénat



35% de femmes au sein de la Direction

Se comporter de manière responsable, en interne et avec les parties prenantes externes



- Former nos collaborateurs aux enjeux de la RSE
- Respecter l'environnement réglementaire et nos règles d'éthique
- Prendre en compte les enjeux RSE dans nos process et appels d'offres, et accompagner nos parties prenantes vers une plus grande maturité RSE
- Mesurer de façon structurée la satisfaction de nos parties prenantes pour s'améliorer continuellement



100% des employés formés sur les critères RSE

Agir tout au long de notre chaîne de Valeur au profit de l'environnement et de la société



- Mesurer nos émissions, y compris celles du scope 3
- Activer tous les leviers de réduction CO₂ (Car policy, dématérialisation, déchets, ...)
- Compenser nos émissions résiduelles
- Travailler à favoriser l'économie circulaire dans notre chaîne de valeur



Réduction de **20%** de l'empreinte carbone (scopes 1, 2 et 3) vs 2019



100% de notre énergie est d'origine verte

